

Vos mandaté.es vous informent :

Échos FSSCT de la DDCT du 12 juin

Newsletter n°9

Pour notre santé, la ville de Paris privilégie l'accueil des animaux domestiques

Plutôt que des effectifs et la réduction des risques psychosociaux

Et ce n'est pas une blague !

La FSSCT de la DDCT avait comme point à l'ordre du jour des problèmes graves de souffrance au travail au centre d'appel du 3975 et dans les MVAC. Malgré des constats édifiants en terme de mal être, la ville a coupé court à toutes propositions des mandaté.es Supap fsu pour le 3975. Elle a préféré parlé de l'accueil des animaux domestiques dans les services !

L'élue en charge de l'instance a empêché littéralement une mandatée Supap fsu de faire des préconisations, prétextant qu'elle avait pris deux fois la parole pour parler de la santé préoccupante des agent.es ...et ce alors que les réponses apportées par la ville étaient trop éloignées des besoins urgents des collègues.

Cette absence de prise en compte de la santé des agent.es nous inquiète fortement. Il faut que la DDCT se réveille sinon des évènements encore plus graves arriveront et nous l'auront prévenue. Elle en sera doublement responsable.

En tant que mandaté.e santé travail, nous ne voulons pas qu'alerter ! Nous voulons que l'employeur s'engage à éviter de continuer à dégrader les conditions de travail et la santé de ses agent.es. C'est la loi !

Supap FSU dénonce ce mépris pour les professionnell.es et nos services publics. **Le syndicat vous invite à :**

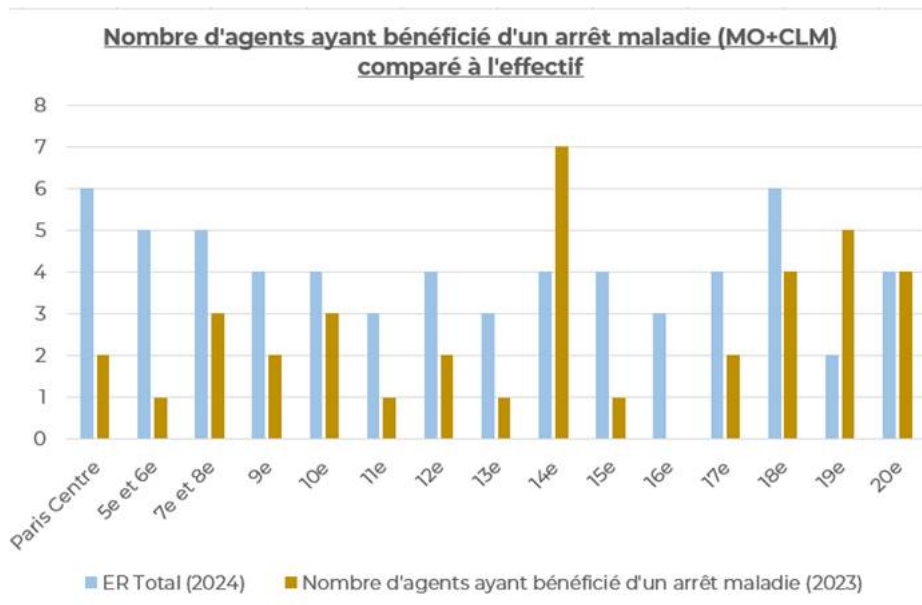
☛ **Aller voir la médecine du travail, appeler le Sam, et à vous mettre en droit de retrait, si nécessaire nous faire intervenir pour déposer un danger grave et imminent. Cela obligerait la ville à réagir enfin !**

Face à un tel mur, nous avons besoin de vous. C'est pourquoi nous proposons une réunion d'information syndicale le jeudi 20 juin aux collègues du 3975 pour vous faire un retour complet des échanges avec la ville. Et pour les MVAC, on proposera après l'été un temps commun.

Pour la souffrance au travail dans les MVAC : faudra attendre 2025 pour une brigade de remplacement non formée ? !

Nous avons dénoncé une situation édifiante pour nos collègues des MVAC :

- Des effectifs réels en dessous de ceux budgétés pour le fonctionnement des MVAC
- Des arrêts maladie en forte progression en 2023/2024,



- Des équipements qui fonctionnent avec de toute petite équipe alors que les missions ont fortement augmenté avec une catégorie A en charge de l'animation de la politique de participation citoyenne (souvent en mairie), et une catégorie B en charge de la gestion complète de l'équipement, et 2 à 3 catégories C pour l'accueil, gestion quotidienne des associations
- Des témoignages de collègues qui n'en peuvent plus, qui partent avec un turn over inquiétant.

Pour stopper ce mal être et ces conditions de travail dégradées, nous avons donc demandé :

1. Un engagement à une **revalorisation collective salariale** de toutes les catégories (IFSE)
2. La suppression du risque d'épuisement professionnel par la **création d'un poste en + de catégorie C**
3. La suppression du risque de travail isolé, **du respect d'un temps de pause repas** par la fermeture de l'équipements si l'effectif de 3 n'est pas acquis

Réponse inadmissible de la ville : Oui il y a sous-effectif mais on ne veut pas d'emplois pérennes en plus. Et d'ici 2025, peut être une brigade de remplacements sans aucune formation si la DRH centrale l'accepte !

Sur les MVAC en multi accueil (PAD/PIMMS), la ville reconnaît à nouveau qu'il faut agir sur la sécurité et la qualité de l'accueil dans les MVAC suite à une analyse des risques spécifiques. Elle propose de nouvelles études.

Nous avons rappelé que cela fait longtemps que l'employeur connaît ces risques et expose les agent.es (cf. rapport de la MISST sur la MVAC 20, cr visite sur la MVAC 15 en janvier 2024, et le dépôt d'un danger grave et imminent sur le CAP 12). Ce n'est plus des études qu'il faut, mais **mettre les moyens pour que les travaux soient réalisés dans le 15 ème** –(comme c'était engagé), que des aménagements concrets soient réalisés dans toutes ces MVAC ou de trouver **de nouveaux locaux**. La direction du patrimoine (DCPA) a souligné que les mesures techniques ne suffiraient pas. En effet, c'est en renforcement l'accueil par de l'effectif supplémentaire que la DDCT pourra aussi réduire les difficultés et agressivités. Nous demandons de notre côté des fermetures sur les temps de 12 à 14 h pour pouvoir manger et accueillir mieux les usagers.

Réponse de la ville : Refus de créer des postes supplémentaires. Elle propose que le service relations aux usagers rediscute des horaires d'accueil du public avec les PIMMS et Pad afin que cela soit plus simple pour les MVAC sur la pause du repas !

Pour Supap fsu, ces réponses sont encore une fois dérisoires vu l'ancienneté des problèmes et de la fatigue et charge émotionnelle que vivent ces 3 MVAC. Nous conseillons aux collègues des MVAC les mêmes démarches que pour le 3975 : Rdv médecine du travail, réunion d'info syndicale, droit de retrait.

Si les agent.es des MVAC s'arrêtaient pour le forum des associations, la ville enfin les écouterait **car son image** serait touchée

Si les agent.Es du 3975 s'arrêtaient le jour des JOP , la ville enfin les écouterait car son image serait touchée

Mais les agent.es sont tellement professionnel.les qu'ils continuent à travailler pour rendre le service public.

Alors la DDCT, soit vous écoutez,

Soit il faudra décider collectivement d'actions pour faire respecter son travail, sa santé et les usagers loin de la COM que la ville veut donner !

19 juin 24

Section DDCT de SUPAP FSU à votre ECOUTE tous les mardis matin :

Contactez-nous au standard 01 44 70 12 62 ou ddctsupapfsu@gmail.com

Vos mandaté.es FSSCT : Catherine Albert, Anne Descombes, Thierry Fairfort, Jonathan Valquin, Anne Fardeau, Karima Remmani, Carole Cajazzo, Mehdi Ibdella, Farid Ferhoun, Etienne Vétu.